



Compte-rendu

Groupe de travail CNOSF - Formation

Jeudi 13 mars 2008

Présents :

- Jean-Paul CLEMENÇON - CNOSF
- Jean DI MEO - CoSMoS
- Jacques REY – IFoMoS
- Jean Luc ROUGE – Président de la FF Judo et Disciplines Associées
- Jacques JOURNET – Fédération Sportive Gymnique du Travail
- Philippe BANA – Association des Directeurs Techniques Nationaux
- Jean-Pierre De VINCENZI – DTN Fédération Française de Basket Ball
- Nicolas RAIMBAULT - Fédération Française de Basket Ball
- Gilles THOMAS - Fédération Française de Basket Ball
- Franck CHEVALIER – Fédération Française d'Athlétisme
- André DE SAINT MARTIN – CoSMoS – Fédération Française de Tennis
- Didier JANICOT – FF Judo et Disciplines Associées
- François BLAQUART – Fédération Française de Football
- Jean-Thierry COURTY – Fédération Française de Motocyclisme
- Michel LEROY – Fédération Française de Motocyclisme
- Lionel LACAZE – Fédération Française Entraînement Physique dans le Monde Moderne
- Jean Paul KRUMBOLTZ – Fédération Française d'Athlétisme
- Gladys BEZIER – Fédération Sportive et Culturelle de France
- Marie LEROUX - CNOSF
- Frédérique MAROTTE - CNOSF

Excusés :

- Jean-Michel BRUN – Président du Conseil Interfédéral des Arts Martiaux et Sports de Combat
- Jean-Pierre MOUGIN – Président du Collège des Fédérations Nationales Sportives
- Jean Pierre CHAMPION – Président du Conseil National des Sports de Nature
- Jean VINTZEL – Président du Collège des Fédérations Multisports et Affinitaires, représenté par Gladys BEZIER et Jacques JOURNET
- Florence LAMOULIE – CoSMoS - Fédération Française de Tennis
- Yvan MAININI – Président du Conseil Interfédéral des Sports Collectifs

RENCONTRE HENRI SERANDOUR / ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN

Le Président, Henri SERANDOUR, a rencontré Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN, Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports. Il lui a fait part de son mécontentement concernant les méthodes employées par Jean BERTSCH, dans le cadre de sa mission. Il a souligné que le mouvement sportif était mis à l'écart de toutes discussions concernant la mise en place de l'école de management du sport et la construction d'une offre publique de formation. Roselyne BACHELOT-NARQUIN a indiqué que ce n'était qu'un rapport.

POINT SUR LA CPC ET L'INTERVENTION DE JEAN BERTSCH

Intervention de Monsieur André de SAINT MARTIN

La Commission Professionnelle Consultative du 11 mars 2008, s'est tenue dans des conditions particulières puisque l'ordre du jour a été annulé du fait de l'intervention de Jean BERTSCH. Le report de l'ordre du jour à la prochaine CPC (30 juin 2008), implique que de nombreux DE, DES et CQP vont prendre 3 ou 4 mois de retard (23 DE DES ou CQP devaient passer en CPC).

Jean BERTSCH a souhaité lever un certain nombre d'inquiétudes majeures et a rappelé :

- qu'il avait une posture de neutralité puisqu'il était missionné par 3 ministres,
- qu'il avait déjà rencontré certaines fédérations
- qu'il restait ouvert à toute forme de dialogue (plus de 300 personnes reçues et un certain nombre de rendez-vous pris avec les personnes présentes lors cette CPC)
- qu'il n'y avait aucun résultat prédéterminé et qu'il évoluait dans sa réflexion
- que le CNOSF faisait parti des institutionnels du cercle 1 (rappel sur sa méthode de travail dans le cadre de son rapport (système des cercles))
- que l'économie du sport avait besoin d'un niveau III et IV (80% de l'employabilité)

Quatre points importants :

- Sa perception de chacun des niveaux
 - o niveau IV : pas un niveau universitaire, moins dans sa réflexion. Il a souligné un certain mécontentement des acteurs fédéraux sur ce niveau IV (pas assez disciplinaire, trop éloigné des besoins fédéraux, trop cher, trop lourd, trop compliqué à mettre en place)
 - o niveau III : n'entre pas, à priori, dans sa réflexion ; niveau de base dans le système français. Il a essayé de le replacer dans le cadre 3-5-8 européen, en évitant les écueils (le 3-5-8 n'est pas figé) : un niveau 3 pourrait s'incorporer dans un niveau européen
 - o niveau II : niveau tourné vers la recherche (il a fait référence à la licence d'entraînement sportif, considérée, pendant un temps, comme une licence pour former des entraîneurs, mais elle reste tournée vers la recherche)
 - o niveau I : niveau supérieur, enjeu pour la partie universitaire avec l'aspect recherche. Il souhaite lui apporter une valeur ajoutée avec la partie recherche
- Les objectifs de sa mission et de son rapport :
 - o « décloisonner, dépermeabiliser, créer des passerelles, créer des parcours intégrés, créer des équipes de formations communes aux deux ministères (Education Nationale et Jeunesse et Sports), avoir des objectifs communs, fermer des antennes STAPS en régions qui ne sont plus pertinentes »
- Le projet de l'Ecole de management du sport avec les 3 objectifs qui lui sont liés :
 - o Former des bénévoles en région
 - o Former des dirigeants bénévoles fédéraux
 - o Former des sportifs de haut niveau en reconversion et accueillir des étrangers (ouverture vers l'extérieur dans le cadre de la préparation d'une future candidature pour les Jeux Olympiques)
- Il souhaite la création d'un organisme permanent interministériel, multi partenarial ainsi qu'un plan quinquennal pour gérer et réguler l'ensemble des organes qu'il

souhaite mettre en place, mais également gérer l'ensemble de la cartographie des formations en France.

LES ELEMENTS D'ECHANGES

Plusieurs points sont abordés et débattus :

- L'école de management du sport doit ouvrir à la rentrée 2008, ce n'est plus un projet c'est une réalité
- L'importance de travailler ensemble autour d'un groupe de réflexion commun et permanent (outils ; IFoMoS, CoSMoS, collèges des fédérations et conseils interfédéraux) (mutualisation d'expériences même si elles ne sont pas extensibles à toutes les fédérations et toutes les situations d'employabilité)
- Toutes les décisions en matière de formation doivent faire l'objet d'un échange et cela doit se faire grâce aux instances que le mouvement sportif a mis en place et dont il dispose (CoSMoS, IFoMoS, collèges des fédérations et conseils interfédéraux)
- L'intérêt d'avoir une position forte sur l'ensemble de l'architecture dans laquelle les fédérations délégataires ont un rôle important à jouer. Chacune des fédérations doit se sentir concerner par l'ensemble des niveaux et pas seulement ceux qui représentent l'employabilité actuelle. (projection, vision globale et stratégique)
- Le mouvement sportif a un vrai problème d'employabilité et de développement, il est nécessaire de faire connaître les fonctions et les emplois dont le mouvement sportif doit se doter et de développer les formations qui correspondent.
- Envisager la possibilité d'établir des passerelles avec notamment les formations universitaires
- L'importance d'avoir une stratégie politique cohérente qui fait part d'un tronc commun à l'ensemble des fédérations permettant alors de conserver les spécificités de chacune, travailler sur l'harmonisation des niveaux (travailler par famille)
- Etre capable d'avoir une vision globale permettant de maîtriser les formations du niveau 4 à 1 et de raccrocher à chaque niveau l'employabilité. Les fédérations doivent être présentes à tous les niveaux
- Maîtriser la cartographie de l'emploi et de la formation
- En se mutualisant, le mouvement sportif pourrait être plus efficace sur le financement de la formation (rôle de l'IFoMoS)

LES DECISIONS PRISES

D'ici le 21 mai 2008, date de l'Assemblée Générale du CNOSF, une déclaration politique argumentée et votée par l'ensemble des fédérations doit être préparée afin d'afficher la stratégie globale du mouvement sportif en matière d'emploi et de formation.

Au regard des éléments d'échanges, les participants s'entendent sur un certain nombre de points :

- un rétro planning
 - o 20 mars 2008 : réunion groupe de travail « Urgence Formation »
 - o 27 mars 2008 : réunion groupe de travail « Urgence Formation »
 - o 3 avril 2008 : réunion groupe de travail « Urgence Formation »
 - o 10 avril 2008 : réunion groupe de travail « Urgence Formation »
 - o 16 avril 2008 : Conseil d'Administration du CNOSF
 - o 17 avril 2008 : Déclaration et présentation du rapport BERTSCH

- 21 mai 2008 : Assemblée générale du CNOSF
- Novembre – décembre 2008 : Conférence Nationale sur le Sport
- des actions et pistes de travail
 - préparer un texte qui demande une modification rendant obligatoire la consultation et l'avis favorable du DTN dans l'habilitation d'une formation par le directeur Régional de la Jeunesse et des Sports (modification de l'article 7 des arrêtés du Diplômes d'Etat et du Diplômes d'Etat Supérieur et de l'instruction du 30 juillet 2007 en supprimant, dans le paragraphe 1.2.10., la partie évoquant l'absence de réponse du DTN). Ce texte devra être signé par l'ensemble des fédérations afin d'afficher une position commune.
 - Faire un état des lieux général et un état des lieux par fédération (via un questionnaire)
 - recenser l'ensemble des questions qui se posent et des propositions possibles
 - définir une stratégie globale en matière de formation, un échéancier et identifier un organe, regroupant les savoirs et les moyens, permettant une réflexion et des propositions communes sur l'emploi et la formation (CoSMoS - IFoMoS) qui permettra d'argumenter une déclaration politique commune, **votée par toutes les fédérations**, et d'afficher l'unité du mouvement sportif
 - définir le rôle directeur des fédérations dans les filières de formations et la délivrance des certifications (spécificités qui justifient les choix) et l'acter dans le code du sport (partie législative et/ou réglementaire).
 - définir une architecture globale qui corresponde aux besoins actuels et futurs du mouvement sportif permettant d'identifier à chaque niveau l'employabilité correspondante
 - mutualiser tous les apports de l'ensemble des acteurs du mouvement sportif permettant ainsi de promouvoir les pratiques et faire valoir les actions pertinentes et les besoins du mouvement sportif

Prochaine réunion : le jeudi 20 mars 2008 à 10h00